

Auch, le 9 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hausse des prix des carburants : le Président du Conseil départemental du Gers interpelle le Gouvernement

À l'occasion du déplacement de Michel Fournier, Ministre chargé de la Ruralité, ce jeudi 9 avril dans le Gers, Philippe Dupouy, Président du Département a tenu à l'alerter sur un sujet majeur pour le territoire : la hausse continue du prix des carburants et ses conséquences directes sur les habitants comme sur les collectivités locales.

« Dans le Gers, comme dans l'ensemble des territoires ruraux, la voiture n'est pas un luxe mais une nécessité quotidienne. Pour aller travailler, déposer les enfants à l'école, accéder aux soins, faire ses courses ou maintenir du lien social, elle constitue bien souvent la seule solution de mobilité. On ne vit pas dans le Gers comme dans une grande métropole. Ici, la voiture est indispensable au quotidien. Il est profondément injuste que nos habitants soient pénalisés par une fiscalité toujours plus lourde. », souligne Philippe Dupouy.

Le Président du Conseil départemental a rappelé que chaque hausse du prix à la pompe entraîne mécaniquement une augmentation des recettes fiscales pour l'État, via la TVA sur les carburants.

« À chaque hausse du prix des carburants, l'État perçoit davantage de recettes. Il n'est pas acceptable qu'il bénéficie de cette situation alors que les ménages, eux, en subissent directement les conséquences. L'État ne peut pas être le grand gagnant de cette crise », insiste-t-il.

Au-delà des ménages, cette hausse pèse également fortement sur les finances des collectivités territoriales, dont l'activité repose sur une mobilité quotidienne indispensable au fonctionnement des services publics. Dans un département rural comme le Gers, les missions de service public (entretien des routes, transports, accompagnement social, interventions techniques ou secours aux personnes) impliquent des déplacements constants.

Pour le seul Conseil départemental du Gers, l'augmentation des dépenses liées aux carburants est estimée à 250 000 euros, sur un budget initial de 1 200 000 euros pour l'année 2026. Pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), cette hausse est évaluée à 115 000 euros, pour un budget carburant de 385 000 euros.

Ces augmentations, loin d'être marginales, réduisent concrètement les marges de manœuvre financières des collectivités et pèsent directement sur leur capacité à maintenir un niveau de service public de qualité.

« Dans un contexte budgétaire déjà contraint, ces hausses deviennent difficilement soutenables pour nos collectivités. Elles réduisent directement notre capacité à maintenir un service public de qualité pour les habitants », alerte le Président du Conseil départemental.

Face à cette situation, Philippe Dupouy a adressé un courrier au Premier Ministre, dans lequel il appelle le Gouvernement à prendre des mesures immédiates afin de baisser la fiscalité sur les carburants, dans le but de protéger le pouvoir d'achat des ménages et de préserver la capacité d'action des collectivités locales.

Il demande également qu'une action rapide soit engagée en faveur du développement de modes de déplacement alternatifs à la voiture dans les territoires ruraux.

« La question des mobilités doit faire l'objet d'un grand plan national dédié aux territoires ruraux. C'est une condition essentielle pour répondre aux enjeux d'accès aux soins, à l'emploi, de sécurité routière et de pouvoir d'achat », conclut-il.